



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Communiqué pour la libération de notre collègue Victor Dupont

6 novembre 2024

La CGT FERC Sup s'associe aux communiqués exprimant leur plus vive préoccupation au sujet de l'arrestation, le 19 octobre dernier en Tunisie, de Victor Dupont, doctorant à l'Université d'Aix Marseille, de sa traduction devant un tribunal militaire et de son maintien en détention depuis.

Cette arrestation représente une nouvelle atteinte aux libertés académiques dans le monde, alors que Victor Dupont menait ses travaux de recherche sur les rapports au politique des jeunes diplômé-es tunisiens. Comme le soulignent ses collègues de la société des études sur le Moyen-Orient et les Mondes musulmans, son travail relève uniquement de la recherche, indépendamment de toute connexion avec des puissances étrangères et ne constitue en rien une atteinte à la sûreté de l'État tunisien, faits pour lesquels il est accusé.

Nous en appelons aux autorités tunisiennes pour qu'il soit immédiatement libéré. Nous demandons aux autorités françaises et à l'ensemble des instances scientifiques françaises d'intervenir pour obtenir au plus tôt la libération de Victor Dupont ainsi que celle de son amie franco-tunisienne arrêtée avec lui et de défendre la liberté de la recherche. Interpellé sur le sujet par la CGT FERC Sup, le Ministre Patrick Hartzel a répondu que la question était prise très au sérieux au plus haut niveau de l'état.

Nous exprimons notre solidarité et notre soutien aux proches de Victor et à ses collègues et nous rangeons derrière le comité de soutien à Victor Dupont pour obtenir sa libération et pour qu'il puisse poursuivre librement son travail.

